



Vœux de Monsieur le Maire

En ce début d'année marqué par un climat d'incertitude durable lié à la situation nationale, je souhaite que chacune et que chacun d'entre vous puisse s'épanouir à travers le rassemblement de toutes les bonnes volontés.

Que cette année 2025 soit la meilleure possible pour vous et pour vos proches.



Retour d'expérience sur le nouveau restaurant scolaire

Pourquoi avoir décidé de construire un nouveau restaurant scolaire ?

La décision de construire un nouveau restaurant scolaire a été motivée par plusieurs facteurs :

- La municipalité veille à accueillir les élèves dans les meilleures conditions notamment pendant la pause méridienne et le temps de restauration.
- Il était nécessaire d'augmenter la capacité d'accueil pour l'école maternelle du Brugat et l'école élémentaire du Bourg en mutualisant la restauration scolaire avec un nouvel équipement moderne et adapté aux besoins.

Quelles sont les lignes directrices qui ont guidé la conception du bâtiment ?

L'architecture du nouveau restaurant scolaire a été imaginée en tenant compte de plusieurs priorités :

- D'abord, cet espace se devait d'être fonctionnel et fluide et permettre une circulation optimale des élèves, du personnel et des enseignants.
- L'intégration au paysage urbain a également été un facteur clé, avec une architecture moderne mais respectueuse de son environnement.
- Une attention particulière a été portée à l'installation d'équipements techniques visant à garantir une gestion énergétique optimisée. Cela comprend des systèmes d'économie d'énergie, l'installation de panneaux solaires, de pompes à chaleur, ainsi que des aménagements permettant de maximiser la lumière naturelle.
- Enfin, la sécurité et le bien-être des enfants ont été pris en compte à chaque étape de la conception, avec des espaces de repas aérés, lumineux et adaptés à leur taille et enfin, faciles à entretenir.

Ce nouveau restaurant scolaire est une réalisation ambitieuse qui s'inscrit dans une vision de long terme pour notre commune. L'investissement de 3,3 millions d'euros, représente 50%

des dépenses réelles d'équipements de la commune sur deux années. Cet investissement montre notre détermination à offrir des conditions idéales à nos élèves, afin qu'ils puissent s'épanouir pleinement dans leur parcours scolaire.

Pouvez-vous nous décrire le fonctionnement du restaurant scolaire ainsi que l'accueil des enfants et des professeurs ?

Le restaurant scolaire s'organise en plusieurs pôles : le local réfrigéré où sont entreposées les poubelles, les chambres froides où sont stockées les denrées livrées chaque matin, la zone de préparation et de mise en chauffe, la plonge, la laverie, les vestiaires, la salle de repas pour les enseignants et le personnel municipal, le self et son restaurant pour les élèves d'élémentaire et, pour finir, la salle du restaurant réservée aux élèves de l'école maternelle.

Les élèves de l'école maternelle sont servis à table par groupe de 8. Chaque table est supervisée par un adulte qui sert et accompagne les élèves dans la prise de son repas. Les élèves de l'école élémentaire passent au self puis s'installent à table. L'ordre de passage est prédéterminé. Seules deux classes de CP à tour de rôle sont servies à l'assiette directement à table et passent en premier.

À la fin du repas, les élèves sont invités à trier les restes de leur repas et à débarrasser leur plateau.

Les adultes passent au self puis prennent leur repas dans une salle séparée afin d'être au calme.

Tous les déchets issus de l'alimentation sont collectés par la société Moulinot afin d'être valorisés en biogaz et engrais naturels pour l'agriculture.

Quel bilan en tirez-vous après 6 mois d'utilisation ?

Les agents ont pu prendre possession des lieux cet été avec le centre de loisirs. Ainsi, pour la rentrée, ils avaient pris leurs marques afin d'être opérationnels. Les nouvelles machines et la mutualisation des espaces entre maternelle et élémentaire ont prouvé leur efficacité ainsi que leur ergonomie. Les agents apprécient cette nouvelle organisation.

Les élèves tout comme les enseignants sont satisfaits et se sont très vite appropriés ce nouvel espace convivial et chaleureux. L'acoustique, les matériaux utilisés et la disposition des différents espaces permettent à chacun de prendre son déjeuner dans un lieu ouvert sur l'extérieur, moderne et adapté à la collectivité.

Laurence Ganelon, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation ; Xavier Couëpel, Adjoint au Maire délégué la culture et aux bâtiments communaux.





Création d'un service de police municipale

À la suite de la décision du Conseil Communautaire de Médoc Estuaire du 27 juin 2024 de restituer aux communes membres la compétence de la sécurité et à l'avis favorable de la commune du Pian-Médoc à ce retour de compétences, le conseil municipal de la commune a voté la création d'un service de police municipale à compter de janvier 2025.

Composé à terme de 4 policiers municipaux, elle aura les objectifs suivants :

Mener une démarche de prévention

Assurer une sécurité publique pour les pianais en relation avec la Gendarmerie.

Renforcer le lien social entre pianais

En contact et à l'écoute des habitants, la police municipale se voudra une présence rassurante et dissuasive sur les espaces publics de la commune (écoles, accueils de loisirs, espaces sportifs et culturels...) et apportera des réponses graduées, de la prévention à la médiation et si nécessaire à la sanction.

Actualités



Marché de Noël

Le week-end end du 30 novembre et du 1er décembre, le Comité des fêtes a organisé plusieurs animations dans le cadre des festivités de Noël : un spectacle de magie pour les enfants, un marché des créateurs et, nouveauté 2024, un marché des producteurs. Les pianais ont été nombreux à répondre présents.



22^{ème} Exposition des Artistes Pianais

Du 16 au 24 novembre 2024, la salle Serge Lama a accueilli la 22^{ème} exposition des Artistes Pianais. Le vernissage a mis à l'honneur le peintre Claude Abdy Baba et la sculptrice Sandrine Zele. 49 adultes et 12 enfants de 6 à 10 ans ont exposé leurs œuvres. L'événement s'est clôturé par une démonstration de Claude Abdy Baba et le tirage au sort de 16 œuvres pour la tombola.



Octobre rose

Le premier week-end d'octobre, à l'initiative du Comité des Fêtes, les associations pianaises ont organisé la troisième édition de l'opération Octobre rose visant à récolter des fonds au profit de l'association Rose Médoc qui accompagne les femmes touchées par le cancer sur le territoire médocain. Ces trois jours d'animations ont permis de récolter la somme de 5 470€, doublant le montant de l'édition 2023.



Apéros concert

Nouveauté 2024, le Comité des fêtes a organisé au Dojo ses 2 premiers apéros concert, le 6 septembre avec le groupe Magnum et, le 6 octobre, en ouverture du week end Octobre Rose avec le groupe Carpediem. Le succès rencontré par ces deux premières éditions en appelle d'autres.



Ronde verte du Pian-Médoc

Le 15 septembre, l'association Pian Sport Evasion, a organisé la 7^{ème} édition de la Ronde Verte du Pian-Médoc. Avec plus de 500 participants sur les 2 courses (21 et 10 km), la randonnée et, nouveauté 2024, les courses enfants, ce fut un joli succès sous le soleil et dans la bonne humeur. Rendez-vous est donné pour la prochaine édition le 14 septembre 2025.

Informations



Pistes cyclables et trottoirs

Les travaux visant à la création de trottoirs et d'une piste cyclable entre la rue François Mauriac et le rond-point du Pontet sont en passe d'être terminés. Dans le même temps, la piste cyclable allant jusqu'au collège est en cours de prolongation jusqu'à celle nouvellement créée par Bordeaux Métropole permettant ainsi de rejoindre en vélo les communes de la Métropole d'un côté et Lacanau de l'autre.



Renouvellement du Conseil Communal des Jeunes

Mardi 17 décembre 2024 se tenait la première séance du Conseil communal des Jeunes du Pian-Médoc, année 2024/2025. C'était l'occasion pour Monsieur le Maire d'accueillir les élus des classes de CM1. Le CCJ se réunit tous les mois et travaille, avec des adjoints et conseillers municipaux, sur des thématiques variées. Cette année, il mènera notamment une réflexion sur la prévention des risques naturels.



Cérémonie de remise du diplôme national du brevet

Le vendredi 29 novembre, le collège du Pian-Médoc a organisé une cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet pour la première promotion des élèves de 3^{ème}. M. Sors, principal du collège, Mme Chaminate, principale adjointe, et l'équipe pédagogique, ont accueilli 150 élèves pour leur remettre leur diplôme et une écharpe matérialisant leur succès. Leurs parents ainsi que de nombreux officiels étaient présents pour les féliciter. Parmi eux, Didier Mau, Maire du Pian-Médoc, Philippe Ducamp, Maire de Ludon-Médoc, le Major Cléret, commandant de la Gendarmerie Nationale de Macau, et des représentants de l'Académie, du Conseil Départemental de la Gironde et des parents d'élèves.

Retrouvez plus d'informations sur notre site : www.lepianmedoc.fr, rubrique « Actualités »

